|  |  |
| --- | --- |
| **Bureau de la normalisation des télécommunications** | **logo_F_** |
|  |  |

Genève, le 11 juillet 2012

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Réf.: | **Circulaire TSB 301**  COM 11/SP | - Aux administrations des Etats Membres de l'Union |
| Tél.: Fax: E-mail: | +41 22 730 5858 +41 22 730 5853 [tsbsg11@itu.int](mailto:tsbsg11@itu.int) | **Copie**:  - Aux Membres du Secteur UIT-T;  - Aux Associés de l'UIT-T;  - Aux établissements universitaires participant aux travaux de l'UIT-T;  - Aux Président et Vice-Présidents de la  Commission d'études 11;  - Au Directeur du Bureau de développement des télécommunications;  - Au Directeur du Bureau des Radiocommunications |

|  |  |
| --- | --- |
| Objet: | **Approbation de la nouvelle Question 16/11** |

Madame, Monsieur,

1 A la demande du Président de la Commission d'études 11, *Spécifications de signalisation, protocoles et spécifications de test*, j'ai l'honneur de vous informer que, conformément à la procédure décrite au § 7.2.2 de la section 7 de la Résolution 1 de l'AMNT (Johannesburg, 2008), les Etats Membres et les Membres du Secteur présents à la dernière réunion de ladite Commission d'études, qui s'est tenue à Genève du 11 au 15 juin 2012, ont décidé par consensus d'approuver la Question nouvelle suivante:

*Question 16/11* - *Procédures de protocole se rapportant à des services particuliers sur IPv6* (*voir l'Annexe 1*).

2 **La Question 16/11 est donc approuvée.**

3 Les Recommandations issues de l'étude de cette Question sont censées faire l'objet de la variante de la procédure d'approbation (AAP), **sauf celles ayant** des incidences réglementaires qui relèvent du processus d'approbation traditionnel (TAP).

4 La nouvelle Question est attribuée au Groupe de travail 1/11 "*Architecture des protocoles et commande d'application*".

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Malcolm Johnson  
Directeur du Bureau de la  
normalisation des télécommunications

**Annexe:** 1

ANNEXE 1

(de la Circulaire TSB 301)

Texte de la Question 16/11

QUESTION 16/11 – Procédures de protocole se rapportant à des services particuliers sur IPv6

(Nouvelle Question)

# 1 Motifs

L'épuisement à l'échelle mondiale des adresses IPv4 contraint à passer au protocole IPv6. Or, il existe des différences importantes entre le protocole IPv4 et le protocole IPv6. Comment garantir alors la continuité du service qui revêt une importance de plus en plus grande pour les fournisseurs de services. Il faudra peut-être définir de nouvelles procédures de protocole pour pouvoir mettre en œuvre et déployer les services sur IPv6 (par exemple, le large bande filaire, la TVIP, etc.).

# 2 Question

### Les sujets à étudier sont notamment les suivants (la liste n'est pas exhaustive):

– Quelles Recommandations UIT-T existantes doivent être mises à jour pour tirer parti du protocole IPv6?

– Quels sont les nouveaux services pour lesquels l'introduction du protocole IPv6 est une condition préalable nécessaire?

– Quelles nouvelles procédures de protocole faut-il définir pour mettre en œuvre les services identifiés ci-dessus?

# 3 Tâches

Les tâches sont notamment les suivantes (la liste n'est pas exhaustive):

– Examiner les Recommandations existantes pour déterminer leur dépendance implicite ou explicite vis-à-vis de la version IP et, au besoin, les mettre à jour pour assurer une transition harmonieuse vers le protocole IPv6 (en travaillant avec les Commissions d'études compétentes et en lien avec les Questions pertinentes).

– Déterminer les services pour lesquels de nouvelles procédures de protocole sont nécessaires pour le passage au protocole IPv6.

– Elaborer de nouvelles procédures de protocole pour les services identifiés ci-dessus.

# 4 Relations

Recommandations:

– Y.2053, Y.2054 et Recommandations de la série Q.33xx.

Questions:

– Q1/11, Q2/11, Q3/11, Q4/11, Q5/11, Q7/11.

Commissions d'études:

– CE 13 de l'UIT-T sur les réseaux NGN (en particulier Q1/13, Q3/13, Q4/13 et Q7/13).

– CE 16 de l'UIT-T sur les services et les applications multimédias.

– CE 2 de l'UIT-T et autres CE travaillant sur les questions liées au protocole IPv6.

Organismes de normalisation

– IETF, Forum sur le large bande.

– Organismes de normalisation régionaux s'occupant des réseaux NGN, du protocole IPv6 et des services connexes.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_